

CLUB DE LA BONNE HUMEUR

Génération Mouvement

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 14 janvier 2020

Les membres du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement dont le siège social est situé Mairie - 22 boulevard St-Laurent 44390 PETIT MARS, se sont réunis en Assemblée Générale le 14 janvier 2020 à 15h00 au restaurant Le Saint-Laurent à Petit Mars, suite à une convocation envoyée par lettre du 6 décembre 2019.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés.

L'Assemblée est présidée par Joseph CAHIER en qualité de président en exercice de l'association, Sylvie GALLOIS en est nommée secrétaire. Anne DAULY, Sylviane DUGUE et Albert CHOTARD sont les scrutateurs.

Ordre du jour

1° Accueil du Président

2° Mot du Président

3° Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du mardi 15 janvier 2019

4° Présentation du rapport d'activité par la secrétaire et approbation

5° Présentation du rapport financier par le trésorier et approbation

6° Présentation des projets 2020

7° Vote du montant de la cotisation 2021

8° Questions diverses

9° Renouvellement du Conseil d'Administration

10° Intervention de Mme Nathalie ROUSSEL DUGUE pour nous présenter le dispositif MarSOINS.

Conformément à l'article des statuts, le quorum étant atteint avec 225 des membres à jour de cotisation, présents ou représentés, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 15 janvier 2019

L'Assemblée Générale adopte à la majorité de 225 voix le procès-verbal de l'Assemblée Générale de 2019 (vote à main levée).

Rapports

Rapport d'activité

Rapport financier

Rapport d'orientation

Approbation des résolutions

Première résolution : rapport d'activité (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement, après avoir entendu le rapport d'activité de la secrétaire, approuve ce rapport à la majorité de 225 voix.

Deuxième résolution : rapport financier (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Génération Mouvement, après avoir entendu le rapport financier du contrôleur de gestion, approuve ce rapport à la majorité de 225 voix.

L'Assemblée Générale, à la majorité de 203 voix, donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Troisième résolution : rapport d'orientation - Projets 2020 (vote à main levée)

L'Assemblée Générale du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement approuve le rapport d'orientation du président à la majorité de 225 voix.

Quatrième résolution : vote des cotisations (vote à main levée)

L'Assemblée Générale fixe à la majorité de 225 voix le montant de la cotisation à 15 € pour l'exercice 2020.

Cinquième résolution : élections au Conseil d'Administration du Club de la Bonne Humeur - Générations Mouvement (vote à bulletin secret)

Sont élus au Conseil d'Administration pour un mandat de 3 ans :

Madames Anne DAULY et Messieurs Jean DURASSIER et Joël LEDUC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

L'élection du Bureau aura lieu le vendredi 7 février 2020.

En annexe : liste d'émargement - Rapport d'activité - Bilan et compte de résultat - Composition du Conseil d'Administration.